

1. Généralités

1.1. Introduction¹

La communauté homosexuelle au Grand-Duché de Luxembourg, trop longtemps muette, a commencé à faire entendre sa voix à la fin des années 70, sous l'impression de mouvements similaires dans nos pays voisins, souvent beaucoup plus politiques et revendicateurs.

Quelques idéalistes et courageux ont osé se nommer homosexuels et revendiquer une non-discrimination de leur personne. Les premiers résultats ont été décourageants et les progrès plus que lents. Le nombre d'associations et d'autres groupes de travail, qui ont vu le jour depuis 1979 et qui ont disparu depuis, sont le signe plutôt d'un dynamisme irrégulier, où l'engagement ne dépendait que trop de quelques personnes clé.

Depuis 1992, l'âge de consentement pour personnes hétérosexuelles et homosexuelles est également fixé à 16 ans. A l'heure actuelle subsistent encore de nombreuses discriminations liées au fait de l'interdiction des personnes homosexuelles de se marier, lacune partiellement comblée par le nouveau statut du partenariat.

Le Grand-Duché de Luxembourg, sous la pression du principe de non-discrimination dans la législation de l'Union Européenne, se devait de changer sa législation afin de donner la même reconnaissance légale à tous les couples. Dans ce contexte, le pouvoir de pression d'associations de volontaires et d'idéalistes semblait être très limité. Toutefois, les associations qui existaient et celles qui continuent à exister vont au-delà des directives européennes et des lois nationales. En tant qu'interlocuteurs des partis politiques et des médias, les associations de défense des droits des personnes homosexuelles recherchent non seulement une tolérance, mais surtout une acceptation de l'autre dans les coeurs et les esprits de nous tous.

¹ Basé sur le document « 25 ans d'histoire gay au Luxembourg ». Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l. 2004.

1.2. Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l.^{2 3}



Rosa Lëtzebuerg est une association qui s'adresse aux personnes LGBTIQ (lesbien, gay, bisexuel, transgenre, intersexué, queer), à leurs amis et familles, ainsi qu'aux personnes intéressées. L'association lutte pour leurs droits civils et contre toute discrimination à leur encontre. L'association travaille sur le plan social, culturel et légal pour une pleine égalité de traitement des personnes LGBTIQ.

Rosa Lëtzebuerg est aussi gestionnaire responsable du CIGALE (Centre d'Information GAY et LESbien), créé en 2002, conventionné et agréé par le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

L'association a été créée le 6 juin 1996 par des hommes et des femmes voulant relancer le débat d'une égalité complète concernant les droits des personnes homosexuelles devant la loi. Ce débat politique, qui depuis l'introduction en 1992 d'un âge de consentement identique pour les relations hétérosexuelles et homosexuelles, faisait défaut sur la scène politique luxembourgeoise.

L'association a pour objet :

- 1. de promouvoir les droits civils et de lutter contre toute discrimination des personnes homosexuelles et bisexuelles;*
- 2. d'oeuvrer sur le plan social, culturel et légal pour une pleine égalité des personnes homosexuelles et bisexuelles;*
- 3. d'organiser des activités culturelles.*

² Extrait d'un dépliant de présentation de l'a.s.b.l. Rosa Lëtzebuerg.

³ Extrait du document « 25 ans d'histoire gay au Luxembourg ». Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l. 2004.

1.3. Rétrospective

L'association « Rosa Lëtzebuerg » était donc la première initiative « stable » après des décennies d'essais de concevoir une structure d'accueil, de repère ou encore de lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination de la population homosexuelle. Or, la promotion des droits de la communauté homosexuelle dans une société dépasse de loin l'unique approche militante et provocatrice nécessaire à tous débuts pour promouvoir l'égalité des chances et le principe de l'égalité de chaque citoyen devant la loi. La reconnaissance de la nécessité de cette lutte au niveau politique et sociétair a très vite dévoilé une nouvelle demande beaucoup plus concrète, réelle et sévère, à savoir l'accompagnement de l'individu en détresse.

Au fil des années, l'association, dont le mandat était à l'origine plutôt d'ordre politique, s'est vite vu confronté à l'accumulation de personnes demanderesse, souffrant des conséquences vécues du à leur homosexualité.

Au bout d'un moment, le nombre des demandes cherchant un soutien moral, éducatif ou émotionnel, demandait un investissement professionnel que Rosa Lëtzebuerg, en tant qu'association et dans le cadre de son mandat, ne pouvait pas assurer. A ce moment est née l'idée de créer une possibilité d'accueil, un lieu de rencontre, voir même une structure spécialisée en ce qui concerne l'encadrement de ces hommes et femmes en détresse à cause de leur orientation sexuelle.

Suite à l'élaboration d'un projet initial par des professionnels du secteur social, membres du comité administratif de l'époque, qui a été présenté et approuvé par le Ministère de la Famille, de la Jeunesse et de l'Intégration en 2001, une première convention a été accordée à l'association pour l'ouverture du centre d'information pour gays et lesbiennes.

Après quelques mois de recherche de locaux adaptés aux besoins du projet, nous avons saisi l'opportunité d'une mise à disposition de locaux au sous-sol d'un bâtiment public, qui depuis est le siège du centre.

Le « CIGALE » a ainsi ouvert ses portes en date du 15 novembre 2002.

Suite au règlement grand-ducal du 10 novembre 2006 portant exécution des articles 1^{er} et 2 de la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans le domaines social, familial et thérapeutiques pour ce qui concerne l'agrément à accorder aux personnes physiques ou aux personnes morales entreprenant ou exerçant une activité de consultation, de formation, de conseil, de médiation, d'accueil et d'animation pour les familles, le CIGALE a déposé en janvier 2008 un dossier complet avec les pièces justificatives et nécessaires en vue de l'obtention d'un agrément définitif.

Vu la conformité du dossier, l'agrément définitif et illimité dans le temps a été accordé au service et a pris effet en date du 20 juillet 2008.⁴

⁴ Agrément « formation et conseil socio-familial », enregistré sous le numéro CO-FC/017/2008. (Arrêté ministériel du 20 juillet 2008).

2. Le centre d'Information GAY et LESBIEN « CIGALE »

2.1. Situation géographique et accessibilité

Le siège actuel du centre se situe au numéro 60 de la rue des Romains à Luxembourg-Bonnevoie. Le centre est à proximité du centre-ville, respectivement à une dizaine de minutes de marche de la Gare centrale de Luxembourg-ville et donc, facile d'accès. Le transport public offre plusieurs lignes de bus desservant le quartier, ce qui permet également une accessibilité confortable pour nos visiteurs. Les locaux se trouvent au sous-sol d'un immeuble public hébergeant également deux autres services, ainsi que quelques unités de logements sociaux. La présentation extérieure de l'immeuble est discrète et convient aux besoins d'un grand nombre de nos bénéficiaires, soucieux de leur anonymat. Paradoxalement, c'est cette même discrétion qui fait l'objet de reproches de la part d'une autre partie de nos usagers plus affirmés qui demandent un plus grand « affichage » du CIGALE en tant que lieu de rencontre.

2.2. Descriptif des locaux

Actuellement, aucun plan de l'immeuble qui héberge les locaux du service n'est disponible. L'accès se fait par l'entrée principale de l'immeuble (par le rez-de-chaussée, face frontale) en passant par les parties communes. Nos locaux qui se trouvent au sous-sol du bâtiment sont aménagés comme suit : une salle de +- 40 m², une pièce de +- 16,5 m² et un WC séparé. La grande salle est utilisée pour l'organisation de réunions et d'activités diverses. La petite pièce est utilisée en tant que bureau et sert exclusivement au travail administratif des éducateurs du service.

Vu la présence de marches à prendre pour descendre vers les locaux, le CIGALE n'est pas accessible pour personnes à mobilité réduite. Cependant, une sortie pied-à-terre à l'arrière du bâtiment peut être utilisée comme accès alternatif par des utilisateurs en fauteuil roulant. Cette deuxième sortie représente également la sortie de secours.

Après 7 ans de service, la taille assez modeste de nos locaux nous rapproche aux limites des possibilités que nous pouvons offrir. En effet, les activités et réunions de notre gestionnaire, les réunions des différents groupes de travail et d'échange, les rencontres du groupe jeunes « anere wee » et le nombre général des visiteurs du CIGALE nous mènent à prévoir un changement de locaux dans un futur proche. Une démarche importante à concevoir pendant la validité du présent concept d'action général sera donc de trouver de nouveaux locaux, plus grands et plus adéquats, permettant ainsi de développer des offres supplémentaires mieux adaptées aux demandes et besoins des visiteurs du centre.

2.3. Structure du personnel

Le service dispose actuellement d'un poste et demi dans la carrière de l'éducateur gradué. Le CIGALE a partiellement recours à des bénévoles dans le cadre de certaines tâches qui ne demandent pas forcément de diplôme spécifique.

Si la régularité, la nature et l'envergure des tâches l'imposent, les coordonnées des bénévoles seront communiquées au Ministère de la Famille lors de la mise à jour de l'agrément.

2.4. Généralités 2009 ⁵

Depuis sa création en 2002, le CIGALE a répondu à la demande d'environ 600 personnes en détresse par rapport à des questions d'identité et/ou d'orientation sexuelle. Bien que le pourcentage entre hommes et femmes fréquentant le CIGALE ait été variable au fil des années, les hommes représentent toujours la part la plus importante notre clientèle. Il en est de même pour la catégorie des 15 à 25 ans. Ces informations se basent sur des clients qui se sont présentés au centre, ainsi que sur les dossiers de consultations anonymes par internet. Les demandes et les consultations par téléphone ne sont pas considérées. En effet, ce type de demande, souvent dans l'anonymat le plus complet, ne permet pas toujours d'établir des statistiques fiables et représentatives. Il est donc indispensable de comprendre que nos statistiques ne reflètent qu'un échantillon des clients qui ont recours à nos services.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire par rapport à une évolution positive supposée des mœurs dans notre société, il devient toujours plus difficile d'établir des statistiques justes et réelles. Nos bénéficiaires préfèrent de plus en plus rester dans l'anonymat le plus complet. Ainsi, sur 128 prises en charge en 2008, nous ne disposons d'aucune coordonnée sur 66 personnes.

S'il est vrai que la nature des demandes ne nécessite pas forcément la connaissance complète des données personnelles d'un bénéficiaire (p.ex. lors d'une consultation sur les effets du partenariat), cette tendance générale nous paraît tout de même alarmante, car elle témoigne d'un malaise sociétal que nous estimons en diminution. Dans ce sens, nous devons dans les années à venir porter une grande importance à la compréhension des origines de ce phénomène.

Les demandes de renseignements généraux et diversifiées face à tout sujet lié à l'homosexualité ont connu une hausse considérable en 2008 et 2009. Un sujet fortement sollicité est sans doute le partenariat et les problèmes y relatifs, soit la reconnaissance de partenariats et de mariages civils étrangers. Dans ce contexte, les problèmes corollaires administratifs et juridiques, mais également des questions de nature législative à propos de mesures anti-discriminatoires, de migration et d'asile, sont désormais à l'ordre du jour.

Un autre sujet délicat, auquel il s'avère toujours difficile d'assumer un accompagnement satisfaisant pour nos bénéficiaires, est la transsexualité. Renouant aux questions générales d'acceptation et de reconnaissance du partenariat, ces différentes demandes n'étant pas forcément directement liées à la recherche identitaire, représentaient un volume de travail considérable pour les années 2008 et 2009.

⁵ Informations basées sur le rapport de fin d'année 2008 du CIGALE.

De ce fait, la collaboration avec d'autres services du secteur social, des avocats, des médecins et des administrations, demande de nos jours un encadrement plus général et plus intensif de nos bénéficiaires que lors des années précédentes. L'envergure et le traitement de ce type d'interventions ne sont donc plus seulement à comprendre comme simple demande d'informations, mais nécessitera plus d'attention au futur. Enfin, la hausse récente la plus significative à noter au niveau de notre clientèle lors des deux dernières années, est celle du groupe jeunes qui dépasse actuellement le nombre de 40 membres.

2.5. Introduction au projet pédagogique

2.5.1. L'aide professionnelle dans le contexte de l'homosexualité⁶

Un grand soutien concernant la « re-socialisation » d'une personne homosexuelle en difficulté est sans doute une aide professionnelle. Cette dernière peut se présenter sous différentes formes: en tant que groupe de parole, groupe d'échange, lors d'entretiens de conseil ou d'activités de loisirs. En tout cas, elle est une alternative au milieu homosexuel « classique », dans lequel l'amusement, la vie nocturne et le côté festif dominant. Or, un tel cadre est limitant et souvent ceci ne correspond ni aux besoins, ni aux demandes des bénéficiaires, surtout pour les plus jeunes.

Bien que l'on parle d'une « aide professionnelle », cela n'empêche pas qu'elle se fasse concrètement par le contact et l'échange avec d'autres homosexuels qui ne sont pas forcément des professionnels de la relation d'aide.

Dans l'approche du CIGALE, nous concevons cette aide plutôt sous forme d'un lieu de rencontre, un cadre protégé avec la possibilité d'avoir recours à un encadrement par un éducateur.

Ainsi, nous nous retrouvons au cœur des possibilités d'expérimenter au sein d'une « famille » pareille à soi, permettant toute cette dynamique d'appartenance, d'identification, de partage et reconnaissance mutuelle, de valorisation de sa personne, de développement d'une estime et confiance en soi.

Ceci devra se faire en présence d'un professionnel de l'éducation qui doit veiller au bon déroulement des activités et des objectifs en relation avec chaque bénéficiaire. Dans ce sens, le travail d'éducateur dans un service de consultation comme le CIGALE, représente l'essence même du métier d'éducateur, à savoir l'accompagnement.

Cet accompagnement doit permettre de découvrir des issues et des moyens de dialoguer avec ses proches et peu à peu, de mieux se retrouver et de développer une capacité de se gérer en tant que personne homosexuelle lors de toute situation pouvant se présenter au cours de sa vie.

Du point de vue du CIGALE, il ne s'agit clairement pas d'une approche dans un sens thérapeutique, mais justement d'accompagner et de guider la personne pendant son « coming out ».

⁶ Les passages en italique reprennent en gros les explications publiés par le psychothérapeute Andreas HUECK, publiés dans l'ouvrage « SexPäd2 – Brennpunkte moderner Sexualerziehung » (Planning Familial, 2003. P. 303-311.) Traduites et partiellement adaptées par Roby ANTONY.

Bien que cet accompagnement soit toujours tout aussi individuel que le « coming out » lui-même, Andreas HUECK différencie surtout trois niveaux nécessitant un accompagnement :

La suppression des angoisses du bénéficiaire

Selon HUECK, un cadre protégé dans lequel la personne homosexuelle peut s'échanger sur son homosexualité, son comportement, ses émotions et ses pensées sans avoir à craindre un rejet et une discrimination de sa personne, facilite le travail sur les angoisses du bénéficiaire.

L'acquisition de compétences sociales

L'acquisition de compétences sociales dans ce contexte signifie d'appréhender des capacités qui permettent au bénéficiaire de révéler son homosexualité, d'établir et de maintenir des relations satisfaisantes avec son environnement. Par de telles compétences on entend:

- *La personne homosexuelle apprend à représenter avec succès son orientation sexuelle devant un environnement et à communiquer sur son l'homosexualité.*
- *La définition d'objectifs clairs; la personne définit elle même jusqu'à quel point elle désire « sortir du placard ». Ici, une propose au bénéficiaire pourrait être de rédiger une liste hiérarchique de personnes de son entourage auxquelles elle voudrait se révéler. Cette hiérarchie pourra varier de personnes auprès desquelles faire l'aveu est ressenti comme moins lourd à des personnes auprès desquelles le bénéficiaire aurait de grandes difficultés à se révéler.*
- *L'appréhension de moyens adéquats de « s'ouvrir »: la personne doit apprendre à différencier entre le fait se révéler personnellement et le fait de se déclarer de manière plus officielle. Pour le premier cas de figure, il s'agit de communiquer son vécu intérieur face à une situation concrète et pour le deuxième cas de figure, il s'agit de communiquer des normes et valeurs par rapport à une situation. Ainsi, le bénéficiaire devient plus conscient et sera à même de réguler son assentiment ou son recul dans une situation concrète.*
- *L'appréhension de moyens permettant d'établir et de maintenir des relations ou même d'en sortir (par exemple savoir aborder une personne qui m'attire).*
- *La compétence à parler de sexualité en général: connaître un langage adéquat à différentes situations (officielles ou plus intimes), apprendre à partager et à faire connaître ses phantasmes et ses rêves. Un autre aspect important est l'acquisition d'une bonne éducation sexuelle.*

Le développement d'une identité homosexuelle

L'image de soi en tant qu'homosexuel se développe dans le dialogue et l'échange avec d'autres homosexuels sur des sujets qui sont d'intérêt pour les personnes en question.

Selon HUECK, cette identité se crée tout naturellement si la personne homosexuelle est prête à se confronter avec l'image (de soi) d'autres homosexuels et ainsi, de se rapprocher, respectivement de se distancer de ces derniers.

Conclusion

La société dans laquelle nous vivons a régulièrement tendance à porter des jugements face à tout ce qui est considéré comme différent. Cette approche est aussi présente lorsque nous sommes confrontés au sujet de l'homosexualité. Il est donc plutôt compréhensible que s'en développent des préjugés suivis de discriminations. Ce phénomène s'explique par un manque d'informations et par la peur de la société de tout ce qui est différent ou inconnu.

Le CIGALE tente à remédier à cette situation. Mais aussi longtemps que l'ignorance actuelle reste présente au sein de notre société, la personne homosexuelle restera forcée de faire un « coming out » à un moment ou l'autre de sa vie.

Ce n'est donc que par un travail de sensibilisation, l'élaboration d'une prise de conscience et la création d'un respect mutuel dans la société, que nous pouvons atteindre une plus grande tolérance face à nos « différences », et ainsi, éviter toute sorte de discrimination.

3. Le projet pédagogique

Le Centre d'Information GAY et LESbien, dit « CIGALE » est une initiative qui a été créée par l'association Rosa Lëtzebuerg en 2002. Ce service s'adresse à toute personne homosexuelle (gay ou lesbienne), bisexuelle, transsexuelle ou hétérosexuelle, qui à un moment donné de sa vie nécessite un soutien en rapport avec son identité ou son orientation sexuelle. De même, les services du CIGALE sont accessibles à tout usager, indépendamment de toutes considérations d'ordres idéologiques, philosophiques ou religieuses.

Nous distinguons trois grands publics cibles:

1. a. les bénéficiaires primaires (les « concernés », donc la communauté LGBT⁷)
et
b. leur environnement social (famille, amis, ...)
2. le grand public (surtout les écoles, les lycées et les maisons de jeunes)
3. des professionnels du secteur socio-éducatif et de l'enseignement (éducateurs, infirmiers, enseignants et tous les autres intervenants sociaux), mais aussi d'autres professionnels demandant des informations en relation avec notre mandat.

Les principaux services proposés par le CIGALE sont les suivants :

1. a. Information et conseil pour les individus (ponctuels ou suivis) .
b. Groupes de travail, d'échange et de loisirs.

Les entretiens de consultation individuelle ou l'échange dans un groupe de travail peuvent avoir lieu aussi bien pour une personne concernée que pour sa famille ou son entourage social en général.

2. Activités d'information et de sensibilisation dans les écoles et maisons de jeunes (informations santé/ IST⁸, ateliers de sensibilisation à la diversité et la non-discrimination et dans ce sens ; activités de prévention de violence).
3. Organisation de séminaires de sensibilisation au sujet de l'homosexualité afin de familiariser le monde diversifié d'intervenants sociaux avec cette matière assez spécifique.

Le plus grand problème auquel une personne homosexuelle se voit confrontée est son « coming out ». Afin de faciliter la compréhension de ce terme, différents concepts ont été élaborés au passé. Ces derniers soulignent tous l'aspect de « processus de développement » du sujet. Une majorité de nos interventions tournent donc autour du « coming out ».

⁷ Terme anglais utilisé sous forme d'acronyme regroupant les différentes orientations sexuelles (Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender).

⁸ Infections sexuellement transmissibles.

3.1. Coming Out

Le « Coming out » est le terme par lequel on résume le processus de reconnaissance, d'acceptation et de révélation de l'orientation homosexuelle de la personne.

Bien que l'on ait différents modèles de compréhension, le CIGALE se base sur un modèle à trois phases :

1. Le **pré-coming out** (le devenir conscient et l'acceptation de son homosexualité)
2. Le **going out** (la phase d'extériorisation ou de « révélation »)
3. Le **post-coming out** (la construction de son identité gaye ou lesbienne comme élément faisant partie du « projet intégral » de sa vie)

Analogue à ces phases, le concept du CIGALE prévoit trois points de travail pour le bénéficiaire primaire :

1. **Information et conseil** pour définir et parler des craintes, angoisses et travailler toutes les demandes, besoins et manques de la personne demanderesse.
2. La création de **groupes de paroles** permettant une mise en contact et l'échange avec d'autres concernés.
3. Le **travail d'intégration** à travers des activités de loisirs en groupe, qui ont pour but d'intégrer son orientation sexuelle dans une conception globale de son quotidien et de sa vie en général.

3.2. La « philosophie » du service

Dans presque toutes les grandes villes à l'étranger, il existe un grand nombre d'institutions essayant de répondre aux besoins locaux. Ces structures fonctionnent selon des approches similaires ou parfois même très différentes aux nôtres. La philosophie du CIGALE est le fruit de tout un cheminement, de réalités quotidiennes, d'expériences concrètes et des moyens dont nous disposons. Dans ce contexte, nous pouvons distinguer trois grandes idées :

1. être un service mis en place par des homosexuels pour des homosexuels
2. démontrer un mode de vie homosexuel positif
3. apprendre à travers un « modèle »

Notre approche, qui au départ était plutôt d'ordre hypothétique, est surtout inspirée par les outils suivants :

- notre expérience pratique, professionnelle et personnelle;
- la littérature spécifique et professionnelle;
- la visite et l'évaluation du fonctionnement d'institutions similaires à l'étranger (surtout en Allemagne), notamment du « LAMBDA-Jugendnetzwerk » à Berlin et du « SchMIT-Z » (Schwule Männerinitiative Trier) à Trèves.

Au fil des années 2002 à 2009, notre expérience nous confirme que cette approche est loin d'être théorique, mais correspond bien à une demande existante du public cible et justifie donc notre choix de fonctionnement.

3.3. Fonctionnement

Un bénéficiaire potentiel qui désire entrer en contact avec le service dispose de plusieurs possibilités:

- visite spontanée pendant les plages horaires fixes réparties sur plusieurs jours de la semaine
- prise de rendez-vous individuel au jour et à l'heure convenant le mieux au bénéficiaire potentiel (par téléphone, par courriel, par voie postale) ou par notre consultation anonyme via internet.

3.4. Objectifs

Les objectifs de notre service sont doubles, à savoir les objectifs face aux bénéficiaires et les objectifs face à la société.

1. Les objectifs face aux bénéficiaires :

- information et conseil - aide et soutien au « coming out » ;
- accueil discret ;
- écoute ;
- mise à l'aise ;
- facilitation de se positionner ;
- facilitation de la recherche identitaire ;
- facilitation d'un plus grand « affichage » et d'assumer le fait d'être éventuellement reconnaissable en tant que personne homosexuelle.

2. Les objectifs face à la société :

- sensibiliser le grand public au sujet ;
- relativiser certaines représentations sociales, notamment celle de la personne homosexuelle ;
- remise en cause de certaines représentations sociales et de la séparation et l'attribution des rôles patriarcaux de l'homme et de la femme dans notre société ;
- de manière globale, contribuer à une plus grande ouverture d'esprit face à tout ce qui est « différent » ;
- lutter contre toute forme de discrimination.

De manière générale, objectifs sont à considérer comme mandat, respectivement comme mission du service d'une part et des intervenants sociaux d'autre part.

3.5. Valeurs

- le respect des valeurs personnelles d'autrui
- la reconnaissance des émotions d'autrui
- l'échange
- disponibilité, écoute, une approche empathique face aux difficultés vécues par le bénéficiaire
- respect du rythme propre de chaque bénéficiaire (pour le coming out et ses différentes phases)
- bien-être et épanouissement de la vie émotionnelle et sexuelle de la personne
- acceptation de la personne
- la tolérance
- la reconnaissance
- le respect
- l'anonymat
- la transparence
- promouvoir l'acceptation de la personne
- tenir compte la socialisation/ de l'impact général de la société sur le développement de l'individu
- la remise en question
- la lutte contre la « normalisation » et les préjugés

3.6. Moyens

- consultations individuelles
- suivis individuels
- entretiens téléphoniques
- un site Internet et le moyen de contact via e-mail ou de messagerie anonyme
- séminaires d'information, de sensibilisation, de conseil et d'échange
- la collaboration étroite avec le réseau psychosocial et socio-éducatif
- l'échange et la collaboration avec d'autres institutions et associations à l'étranger ayant des objectifs similaires
- élaboration et mise à disposition d'une bibliothèque spécialisée dans les sujets LGBT
- l'animation de groupes d'échange, de parole et de loisirs
- élaboration et mise à disposition de documentation tel que des brochures, des études etc.
- élaboration et mise à disposition de matériaux d'intervention (coffret « pédagogique » avec p.ex. des fiches d'instructions pour des jeux de rôles etc.) pour les interventions dans des lycées et maisons de jeunes
- une grande souplesse d'intervention
- animation de différents projets et activités de loisirs
- interventions dans des écoles, maisons de jeunes et lors de festivals, de foires etc.
- présence et positionnement dans les médias, la presse écrite, la télévision et la radio, concernant des sujets de nature sociale et pédagogique

4. Le groupe jeunes « Anere Wee »

4.1. Généralités

En novembre 2009, le groupe jeunes du CIGALE compte plus de 40 membres. Bien que la totalité des jeunes ne soit pas présente à chaque activité, les rencontres du mercredi, jour réservé aux moins de 25 ans, sont désormais bien fréquentés.

Les activités du groupe sont en principe proposées par les jeunes mêmes et nous évitons d'imposer des activités qui risqueraient de leur déplaire. Dans ce sens, nous tenons à autonomiser ainsi qu'à responsabiliser les membres par rapport au bon fonctionnement du groupe, tout en veillant à respecter leurs envies et besoins.

Le groupe jeunes ne doit donc pas uniquement être considéré comme un espace d'activités concrètes, mais il fonctionne aussi et surtout comme un point de rencontre et d'échange convivial. Ces rencontres des jeunes représentent aussi un cadre sécurisé au sein duquel les adolescents ont la possibilité de rencontrer d'autres homosexuels du même âge, sans devoir avoir recours au milieu gay.

Cette alternative est extrêmement importante. En absence des expériences faites au sein du groupe jeunes, l'adolescent en découverte de son homosexualité risque d'explorer le milieu gay sans avoir préalablement fait un travail d'acceptation sur sa personne. Il court ainsi le risque d'adhérer à l'idée de devoir se limiter aux possibilités restreintes que peut suggérer la fréquentation exclusive d'une « subculture » pour vivre son homosexualité.

Tout comme pour une première socialisation, le « coming out » qui n'est rien d'autre qu'une « re-socialisation », nécessite inévitablement aussi des points de repères, ainsi que des aides de socialisation. Il faut être conscient que pour la première socialisation, il y a toute une structure présente, qui « enmembrane » l'individu et lui facilite ainsi son développement.

Tout au long d'une socialisation, des personnes compétentes dans une matière précise transmettent à l'individu un savoir et fournissent des modèles, qui donnent la possibilité à une personne de s'orienter et de développer des compétences. Ces dernières lui permettent d'évoluer dans sa personnalité et sa vie en général. Ainsi, pour chaque phase de socialisation, il semble y avoir des personnes de référence, des institutions compétentes pour chaque matière spécifique de la vie, à laquelle une personne peut se référer.

Or, vu le fait que notre société est en premier lieu, « hétéro-sexuellement » orientée, ces références ne correspondent plus à l'adolescent à la recherche de son identité homosexuelle.

4.2. L'importance du groupe pour le développement positif d'un jeune homosexuel

Si l'acceptation de homosexualité révélée auprès des « vieux » copains se fait idéalement encore d'une manière assez positive (et que le l'adolescent se voit aussi bien accepté que valorisé), ces relations sociales sont néanmoins assez limitées.

Le passage de l'enfance à l'adolescence est marqué par une phase de développement pendant laquelle la socialisation se fait surtout par l'entourage « peer ». Le terme n'est pas à comprendre dans un sens normatif ou conformiste, mais mise surtout sur une base d'égalité de conditions et de possibilités. Ce facteur de socialisation « ado »-« peer » existe et agit surtout à trois niveaux:⁹

1. comme et dans un groupe qui partage les mêmes intérêts et possèdent les mêmes valeurs qui reposent sur un même mode de vie;
2. comme et dans le groupe auquel le jeune adolescent appartient et veut appartenir;
3. comme et dans les amitiés possédant des expériences de liens spécifiques.

Son influence retient donc que :^{10 11}

- ce groupe participe à la stabilisation et à l'orientation (en général), ainsi qu'à une sécurité émotionnelle
- l'appartenance à ce groupe crée un certain cadre pour l'expérimentation de nouvelles possibilités du comportement social et permet des activités impossibles à expérimenter en dehors de ce groupe
- elle joue un rôle important dans l'émancipation du lien parental, offre des exemples d'opposition ou du soutien lors d'interdits des parents
- elle représente une aide dans la recherche identitaire car elle crée des possibilités d'identification et une affirmation pour la présentation de soi

Dans ce sens, on peut dire que le mode vie d'un individu adolescent est modelé par ce groupe « peer ». Les intérêts généraux, les relations avec l'environnement, le goût vestimentaire, la musique écoutée, beaucoup est (au moins partiellement) repris par le groupe ce qui fait que la personne développe une conscience de vie qu'il partage avec les autres membres de ce groupe.¹²

Le sens et l'importance de ce groupe se retrouve donc majoritairement dans l'affirmation de soi par le regard du groupe. Ainsi, elle devient une source importante pour le développement et donc forcément, dans la recherche de son identité vu que les jeunes personnes à cet âge précis recherchent plutôt de se sécuriser auprès de personnes du même âge.

9 Monique BECKER, Patrick BIRGEN. Aidsprävention von Jugendlichen für Jugendliche in der Schule. TFE./ Institut pour Etudes Educatives et Sociales/Luxembourg. Année 1994/1995 p. 38.

10 Monique BECKER, Patrick BIRGEN. Aidsprävention von Jugendlichen für Jugendliche in der Schule. TFE./ Institut pour Etudes Educatives et Sociales/Luxembourg. Année 1994/1995 p. 40.

11 Jan DE WIT/ Guus VAN DER VEER. Psychologie des Jugendalters. Auer Verlag. 1982. p. 102-103

12 Monique BECKER, Patrick BIRGEN. Aidsprävention von Jugendlichen für Jugendliche in der Schule. TFE./ Institut pour Etudes Educatives et Sociales/Luxembourg. Année 1994/1995 p. 41.

On peut même considérer que le travail de développement de cette phase de la vie possède un caractère intime qui est cependant réservé au terme d'amitié. Elle représente en tout cas aussi une condition importante pour des relations amoureuses futures et sont dans ce sens une nouvelle qualité de relations sociales.¹³

Et c'est exactement ici que le jeune adolescent homosexuel va échouer dans son sentiment d'appartenance et dans sa conscience individuelle vu le manque de modèles d'identification et d'orientation au sein de la société hétéro-dominante dans laquelle il vit. Ce sentiment sera d'autant plus fort au moment où il commencera à découvrir qu'au niveau émotionnel et dans ses attirances, il diffère de son entourage hétérosexuel.

Et c'est encore ici que des amitiés homosexuelles prennent une position importante dans la recherche de sa propre identité.

Car même une bonne relation au sein de la famille, une bonne acceptation par les amis hétéros, ne permettent pas toujours et au début surtout, de travailler des problèmes spécifiques liés à l'homosexualité. Il lui faudra donc aussi rencontrer des amis ayant la même orientation sexuelle. Des amitiés avec d'autres homosexuels permettront le développement de ce sentiment d'appartenance et ce n'est qu'en fait que par le sentiment du « nous » que s'installe le sentiment du « moi ».

Le jeune homosexuel s'identifiera avec son groupe d'amis gays ou lesbiens et trouvera ainsi une issue de sortir de sa crise d'identité, contrairement à sa première socialisation, lors de laquelle la jeune personne homosexuelle a le sentiment d'être la seule personne à se sentir attiré par des amis du même sexe.

C'est aussi à travers ce groupe d'amis, ressentant comme lui, qu'il pourra ensemble avec eux acquérir un sentiment de force. Une force nécessaire pour (à travers l'identification avec le groupe) travailler ses angoisses. Des amis homosexuels avoués permettent l'échange et la possibilité de réflexion. Certains vivront leur homosexualité avec confiance et c'est la confrontation avec la normalité du lien avec ses amis « homos » que la jeune personne va acquérir une confiance en soi qui lui permettra à lui aussi de porter son homosexualité à l'extérieur d'un cadre protégé.

13 Monique BECKER, Patrick BIRGEN. Aidsprävention von Jugendlichen für Jugendliche in der Schule. TFE./ Institut pour Etudes Educatives et Sociales/Luxembourg. Année 1994/1995 p. 41.

*Les références indiquées ci-dessus sont reprises pour des raisons de facilité. Les explications présentées peuvent cependant être retrouvées dans toute littérature spécifique à ce sujet.

5. Les activités « scolaires »

Le CIGALE propose une certaine variété d'interventions pour les jeunes. Ces activités peuvent avoir lieu sur demande, soit dans des lycées, soit dans des maisons de jeunes. Les raisons variées d'une telle demande sont toujours considérées à l'avance et la forme de l'intervention est préalablement évaluée avec les enseignants ou les éducateurs. Dépendant de la nature de la demande, nous proposons un travail d'information et de sensibilisation autour des axes suivantes :

1. la sexualité en générale, le genre, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle ;
2. les droits de l'homme en relation avec l'homosexualité ;
3. l'égalité des chances et le principe de la non-discrimination.

Nous avons constaté la nécessité d'intervenir auprès d'adolescents par le fait qu'un grand nombre des jeunes homosexuels que nous avons encadré se plaignaient de harcèlement moral dans les écoles.

Nous constatons également qu'un bon nombre d'adolescents ne connaissent que des clichés en rapport avec l'homosexualité. Des clichés qui mènent ces jeunes à avoir des préjugés. Très peu sont cependant réellement familiarisés avec le sujet. Ici, le travail d'information se fixe l'objectif de mener les jeunes adultes à percevoir des gays et lesbiennes de manière plus consciente.

Il s'agit de relativiser les visions rigides et les fausses interprétations de différentes conceptions de vie et de relations amoureuses. De même, nous visons à diminuer les angoisses devant l'inconnu pour ainsi, prévenir l'agression physique.

En bref, les objectifs sont les suivants :

- sensibiliser au sujet ;
- verbaliser, écouter, entendre et comprendre les opinions diverses sur l'homosexualité (connaître les représentations des jeunes auxquels on s'adresse) ;
- permettre l'échange ;
- relativiser les représentations sociales, notamment celle de la personne homosexuelle ;
- conscientisation de l'existence et du fonctionnement du « système patriarcal » dans notre société (surtout l'attribution des rôles de l'homme et de la femme).

Cette approche essaye de manière globale, de contribuer à une plus grande ouverture d'esprit face à tout ce qui est « différent ».

L'information se passe par le travail rationnel et émotionnel de nos propres histoires de vies et expériences personnelles. Il ne s'agit pas uniquement d'un apport d'informations mais surtout d'un apprentissage émotionnel.

Seul le vécu propre facilite le questionnement, la remise en cause et une évaluation de nos préjugés.

Il s'agit de démontrer et de personnaliser la diversité sociétaria en général, surtout au niveau de l'orientation sexuelle. Les moyens mis en place stimulent et favorisent un début de raisonnement vers une plus grande ouverture d'esprit, souvent présente après la recherche et le dévoilement des origines de préjugés.

Ainsi, à côté de discussions libres (attitude d'écoute et de dialogue) et selon la raison de notre présence (problèmes concrets, un film regardé en classe, un livre qui traite sur l'homosexualité, ...), ce sont surtout des jeux de rôles qui seront utilisés comme instruments pour changer de perspective. Ici, l'éducateur est un représentant de la minorité dont il parle. Il devient une personne homosexuelle réelle et « saisissable » en interaction au sein d'une relation collective. Par ce fait, l'éducateur facilite à l'adolescent de pouvoir se libérer de ses clichés. Cette possibilité est extrêmement importante pour les jeunes car les stéréotypes vont souvent de paire avec une perception dépersonnalisée, ce qui facilite sans aucun doute l'agression envers une personne homosexuelle.

Il s'agit donc de communiquer avec le monde extérieur, surtout hétérosexuel, mais aussi d'aborder directement mais non personnellement, les éventuel(le)s gays et lesbiennes inavoué(e)s.

Lors de nos interventions auprès de jeunes, nous voulons surtout conscientiser les adolescents sur le fait qu'il existe également d'autres modes de vie que celui basé sur une perception patriarcale qui inclut une attribution rigide des rôles de l'homme et de la femme dans notre société. Souvent, c'est cette vision rigide qui est à la base des difficultés rencontrés dans le contact avec une personne homosexuelle.

« ... l'éducateur est en relation, il écoute, il met en œuvre ses capacités relationnelles, et c'est à cet endroit que sa tâche est la plus difficile : écouter, réfléchir avec le jeune, douter avec lui, éveiller l'esprit. La réflexion, c'est résumé en quelques mots la mission de la prévention... »¹⁴

14 Leo THEUNISSEN. « Cours d'éducation à la santé. Année 2002/ 2003 ». Centre de Promotion Sociale pour Educateurs, Liège, Belgique.

6. Bibliothèque

Le CIGALE dispose d'une bibliothèque spécialisée dans les sujets liés à l'homosexualité, aux questions du genre et à la sexualité en général. Les ouvrages diversifiés sont régulièrement utilisés comme source d'information et de formation, aussi bien par des individuels intéressés, des professionnels du secteur social mais aussi par des étudiants et des lycéens lors de la rédaction de travaux ou de la préparation d'exposés. Nous veillons à ce que la bibliothèque soit régulièrement enrichie par des ouvrages qui sont d'intérêt pour notre bibliothèque.